



JARDINS COLLECTIFS À LA RÉUNION

Ateliers-débats

Atelier A : le jardin naturel à La Réunion, lundi 28 juin de 14h à 16h

Atelier B : l'animation et la gestion, mercredi 30 juin de 10h à 12h

Atelier C : vers un réseau d'acteurs, mercredi 30 juin de 14h à 16h

VISIO-CONFÉRENCES

2021



SYNTHÈSES

DES ATELIERS

Atelier A

LE JARDIN NATUREL À LA RÉUNION

Participants

Betty Rieu SEDRE
Nicole Minatchy DAAF de La Réunion
Clarisse Adèle Fontaine Commune de Bras Panon
Yvette Bolon Commune de Saint-André
Patrice Chaffre Commune de Saint-Denis
Audrey Adelin CIREST
Jules Corre CIREST
Stéphanie Catan CIREST
Soraya Issop-Mamode Commune de Saint-Paul
François Mallet Technopole de La Réunion
Aurélia Allamele Oasis Réunion
Bernard Bonnet Oasis Réunion
Élodie Pourny Commune de Saint-Denis
Stéphanie Jean Association EKOPRATIK
Mariela Navazza enseignante
Christian Coze Association An Grèn Koulèr
Laurent Dennemont Réseau Compost citoyen La Réunion

Organisateurs :

CAUE : Emmanuelle Bernat-Payet, Clément Aquilina, Anne Leroy, Evan Le Du

DEAL : Gilles Quéré, Florence Auricchio

Témoignages

Christian Coze, An Grèn Koulèr

Expérimentation et innovation : jardin hors-sol, aquaponie, compost (collège de Saint-Paul, Le Port ou encore La Possession par exemple).

Pas permaculteur mais utilise des techniques issues de la permaculture = Approche permaculturelle via les techniques et l'art de vivre.

Importance donnée à l'animation ainsi qu'à la communication pour garantir la pérennité des jardins, notamment les jardins naturels, ainsi que leur promotion.

Attention : accompagner mais ne pas assister les jardiniers !

Problématiques liées à l'eau et la fumure qui sont les deux éléments essentiels au jardin.

Compost :
Les contraintes ne sont pas les mêmes dans les Bas et dans les Hauts notamment du fait de la chaleur.
Il faut être conscient qu'on n'obtient pas forcément les résultats attendus avec le compost (difficulté à maîtriser la constitution par exemple).

Problématiques ravageurs :
Recherche de solutions comme avec la SEMADER (projet coeur de ville) et utilisation de filets dans les jardins pour protéger les cultures.
Jardiner naturel n'est pas toujours facile du fait des ravageurs, mais il est obligatoire d'exclure les intrants non naturels.

Bernard Bonnet, Oasis Réunion

Le manifeste d'Oasis Réunion milite pour une alimentation saine et respectueuse.

Projet d'installation de jardins biologiques dans chaque établissement (demande auprès de la DAAC).

«Un jardin c'est l'expression concrète de la vie»

À La Réunion, les jardins occupent beaucoup d'espace, il n'est pas facile de les identifier et de les dénombrer.

«Un jardin naturel c'est un jardin de la nature» : tout provient de la nature, il s'autoalimente (déchets animaux et végétaux).

«un jardin naturel à La Réunion c'est un fouillis, une association, un véritable écosystème»

Grande diversité de richesse animale et végétale, donc diversité de sensations et d'émotions de jour comme de nuit, espace ludique, d'expérimentation, le jardin est éducatif par excellence.

le jardin c'est la santé : lieu d'activité physique surtout du fait du contexte.

Se procurer les graines par le troc : les semences locales sont bien adaptées à l'environnement local au contraire des graines importées et hybrides.

Ne pas labourer le sol, éventuellement le gratter en surface, apporter de la fumure animale (polyculture) compost de l'extérieur ou réalisé par soi-même.

Savoir collecter et récupérer l'eau, protéger le sol de l'évaporation avec paillage.

Contre les nuisibles : purin de fleurs jaunes du Mexique (en plus de son rôle d'engrais). On peut se passer totalement d'intrants ou de pesticides mais tout cela s'apprend...

Laurent Dennemont, Réseau Compost Citoyen

Formation de maître composteur auprès de l'ADEME.

Objectif de développer sur le territoire une filière de la matière organique et de son recyclage.

« Composter soi-même ses déchets au plus près de leur production »

Réduire les déchets organiques (végétaux) qui sont les plus faciles à recycler (Plans locaux de prévention des déchets ménagers et assimilés).

Valoriser les déchets organiques sur le territoire afin d'en faire une source de nutriments (ressource de qualité) pour une agriculture résiliente.

Enjeu pour la qualité des sols.
Enjeu pour la tenue des sols.
Enjeu pour diminuer l'importation des intrants.

La ville de demain doit intégrer le recyclage de cette ressource.

Lieu de compostage = lieu de mixité sociale et de rencontre entre voisins.
Nécessité d'un vrai travail d'accompagnement par des professionnels.

Expérimenter et documenter le système de compostage en milieu tropical car peu de recul à ce

Existe-t-il une définition du jardin naturel ?

Nicole Minatchy, DAAF

Existe-t-il un label jardin naturel ? Y a-t-il un cahier des charges (animation, surface... ?)

PAS VRAIMENT...

Laurent Dennemont, Réseau Compost Citoyen

Pas à La Réunion mais il existe des labels par exemple à Bruxelles. Il serait possible de s'en inspirer.

MAIS Soraya Issop Mamode, Saint-Paul

Développement du label «Jardin éco-citoyen» sans produit phyto géré par La Réserve naturelle nationale de l'Étang de Saint-Paul dans l'esprit du jardin naturel.

Ce label permet un accès aux conseils de la Réserve.

Il est avant tout là pour impulser une démarche citoyenne.

Accroître les compétences sur le compost

Yvette Bolon, Saint-André

Dans les écoles, Dans quelle mesure serait-il possible de mélanger déchets verts et déchets alimentaires pour réaliser un compost ?

Vigilance réglementation

Laurent Dennemont, Réseau Compost Citoyen

La réglementation change lorsque des produits d'origine animale sont compostés (en plus de ceux d'origine végétale) : obligation de produire et d'utiliser sur place (sans collecte ni transport des déchets ou du compost produit).

Christian Coze, An Grèn Koulèr

Le compostage est un domaine très légiféré, ça ne s'improvise pas facilement comme on pourrait le croire.

Se nourrir de la culture

Christian Coze, An Grèn Koulèr

Les chartes des jardins peuvent caractériser le jardin naturel (exemple des jardins de La Possession gérés par AGK).

Aurelia Allamele, agricultrice bio, Oasis Réunion

Ne pas oublier la dimension culturelle et historique du jardin créole, traditionnel et naturel.

Bernard Bonnet, Oasis Réunion

Les gramoums sont des défenseurs de l'importance des graines et des fruits exotiques qui ont participé à la richesse alimentaire de La Réunion.

Produire des semences locales

Attention EEE !

Espèces Exotiques Envahissantes

Gilles Quéré, DEAL

Veiller à la non introduction d'espèces invasives au sein des jardins.

Se fédérer pour développer les bonnes pratiques

Francois Mallet, Technopole de La Réunion

Volonté de porter des projets d'agriculture urbaine. Le réseau n'est pas identifiable et difficile de savoir sur quel projet se lancer !
Nécessité d'avoir des acteurs fédérés.

Laurent Dennemont, Réseau Compost Citoyen

Besoin d'une approche transversale pour créer un réseau, un groupe de travail sur la thématique du jardin naturel et un discours commun sur les bonnes pratiques.

Bernard Bonnet, Oasis Réunion

Nécessité de structurer la filière (production alimentation) par un travail collectif.

Se saisir des PAT (Projets Alimentaires Territoriaux) pour développer l'agriculture urbaine et la recherche et développement autour de celle-ci.

DES APPELS

Stéphanie Jean, Ekopratik

Souhait de se mettre en collaboration avec des jardins collectifs et des particuliers afin de fabriquer des petits outillages agricoles sous la forme d'ateliers.

Christian Coze, An Grèn Koulèr

Cherche des partenaires pour produire des semences sur 5 variétés (multiplier en évitant les hybridations).

Christian Coze, An Grèn Koulèr

Importance d'aller vers une souveraineté alimentaire
Pouvoir créer et multiplier la semence via des ateliers. Viser une autonomie sur les semences afin qu'elle se renforce et «s'imprègne de mémoire».

Depuis 2020, les semences paysannes sont de nouveau autorisées à la vente.

Atelier B

L'ANIMATION ET LA GESTION

Participants

Lydia Ifangalindave Association AREP
Jean Robert Boyer Association des jardiniers de Cayenne
Bruno Woellet Association Ti Planteur
Stéphanie Capelotar Association A terre là
Thierry Hubert Association Varéas
Daysie Riquel SIDR
Leïla Dufner Commune de La Possession
Zoubair Rassolmian Commune de Saint-Louis
Antoine Vaniseghem SEDRE
Jules Gautier Association Transition 974
Karine Sellaman Commune de Saint-Denis
Audrey Adelin CIREST
Amélie Fages Groupe Fages
Claire Coliaux EPFAM
Camille Baque Croix Rouge
Jessica Damour
Lucie Reboul Goût Nature
Stephanie Capelotar Jardin à terre là
Gilles Melin Président des jardins familiaux de l'Orme Pomponne
Mariela Navaza enseignante
Association APDEM

Organisateurs :

CAUE : Emmanuelle Bernat-Payet, Clément Aquilina,
Evan Ledu, Thibaut Fung Kwok Chine.
DEAL : Gilles Quéré, Florence Auricchio.

Témoignages

Bruno Woellet, Association Ti planteur
Coordinateur, chef de projet paysagiste et médiateur social.

Créateur d'espaces paysagers ornementaux et productifs pour les bailleurs et communes, créateur de jardins partagés.

Jardin partagé sur le quartier de bois de nèfle coco.
Atelier « du jardin à la cuisine, produire et consommer ».
Élaborer des recettes basées sur la production du jardin.

Financement contrat de ville.

Les ateliers sont prétexte à apporter un savoir-faire aux jardiniers, confiance en soi et autonomie.
Partenariat gagnant/gagnant avec l'école de la deuxième chance : découverte de métiers contre aide à l'entretien.

Problèmes rencontrés sur les jardins animés :

- Vents forts et longue période de sécheresse.
- Respect du calendrier de plantation pour bien prévoir les récoltes.
- Pas d'électricité sur le terrain donc obligation d'utiliser un groupe électrogène pour les ateliers.
- Manque d'un réel espace pour recevoir et abriter les ateliers.

Lydia Ifangalindave, Association AREP
Insertion professionnelle, médiation sociale,
Boyer **Jean Robert** président de l'association Jardin de la Cayenne.

En 2015, soutenue par la SIDR la mairie et l'État, l'AREP accompagne les familles du quartier de la Ravine Blanche dans le montage d'un jardin partagé et des espaces de convivialité.

2017, début des travaux d'aménagements du jardin et en 2018 début de l'animation du jardin par Lydia, mise en place du règlement du jardin et animations techniques.

2019, accompagnement dans le montage de l'association.

2021, la jeune association gère le jardin en autonomie
Au total 26 parcelles et 26 familles.

Problèmes rencontrés sur les jardins animés :

- Difficultés pour accorder les rapports entre jardiniers.
- Gestion de l'humain et administrative compliquée sans formation ni accompagnement, demandes de subventions, règlements, gestion des conflits.

Point positif :

- Enthousiasme des habitants qui gèrent et encadrent eux-même les actions auprès des écoles.

Hubert Thierry, Association VA.RE.A.S
Agriculteur Biologique. Accompagnement social, insertion professionnelle, animation globale.

Actions pieds d'immeubles :

Sur le jardin du Chaudron (sur l'ancien site du parc zoologique), le but est d'accompagner les habitants du Chaudron à investir les pieds des immeubles pour créer des jardins partagés où les liens sociaux peuvent se développer.

Il y a d'ailleurs de leur part une volonté et un besoin de s'aérer et de retourner à la terre. Il est nécessaire de faire rêver les gens.

Pour ce jardin, on utilise des méthodes issues de l'agriculture non conventionnelle (permaculture, biodynamique) mais il n'y a pas de recherche de certification de la production.

Des formations (agri bio) sont mises à disposition pour les habitants qui ont accès à une parcelle de 15 m² par ménage.

Importance du travail de sensibilisation dès le plus jeune âge pour que les marmailles grandissent dans cet univers.

Stéphanie Capelotar, Association À Terre Là
Jardin partagé au Tapage dans les Hauts de Saint
Louis

2018, transformation d'un ancien terrain agricole en
jardin partagé.

Problème dans la gestion du jardin malgré un fort
engouement des deux familles à l'origine du projet.
Mais la gestion du jardin est chronophage, les
jardiniers se retrouvent tous les dimanches mais ça ne
suffit pas.

D'où l'idée d'ouvrir le jardin à plus de familles et
diviser le jardin partagé en plusieurs parcelles pour
faciliter la gestion.

Une cabane en palettes a été construite par l'un des
jardiniers bricoleur permettant de se protéger en cas
d'intempérie et de préparer le matériel.

Aujourd'hui, une dizaine de jardiniers oeuvre à la
mise en place de ce jardin.

Projets à venir : la constitution d'une grainothèque.
Mais comment faire en sorte que chaque jardinier
trouve sa place dans le jardin, partage son savoir-
faire, soit autonome ? Peut-on réussir un jardin
partagé sans meneur ?

Daysie Riquel, SIDR réseau Kaloupilé

Quand un jardinier anime le jardin auquel il est
rattaché, il y a de fortes chances que cela génère des
conflits supplémentaires (d'intérêts notamment).

Une réponse possible est que l'animateur ne soit pas
un jardinier du jardin sur lequel il intervient en tant
qu'animateur.

Nécessité d'un vrai poste d'animateur
(professionnaliser pour le pérenniser) car le bénévolat
a ses limites.

De préférence, l'animateur doit avoir une formation
dans le domaine du social ou du moins présenter de
fortes capacités d'écoute, de patience de tolérance et
de bienveillance.

Il y a un besoin de reconnaissance de la part des
jardiniers !

Gilles Melin, Président des jardins familiaux de
l'Orme Pomponne, Maire adjoint en charge de
l'Écopolis et de la démocratie participative de la ville
de Ris Orangis.

Mise en place d'un jardin partagé en banlieue sud de
Paris (250 familles à ce jour) dans les années 80-90.
Pas loin de 7 hectares dont 3 hectares cultivés. Le
reste dédié aux paysages divers qui sont ressources
de biodiversité.

Au jardin, il n'y a pas d'animateur ni d'employés
mais il y a plusieurs commissions (ruche,
production et ventes de plants) ainsi qu'un conseil
d'administration qui assurent en quelques sortes ce
rôle de gestion et d'animation du site.
Le budget du jardin est subventionné par la ville et
par les cotisations des adhérents.

Il est nécessaire qu'il y ait un local pour que la vie,
la convivialité existe au sein d'un jardin partagé. Un
lieu de rassemblement fort !

Les compétences que doit avoir un animateur :
agronomique, naturaliste, paysagère, animation,
administration, juridique et sociale.
Réflexion à mener sur la conception d'une nouvelle
formation liée à ces problématiques en s'appuyant
sur de l'existant comme le lycée agricole à La
Réunion par exemple.

Clément Aquilina, CAUE

L'animateur doit créer du lien entre les jardiniers et limiter les conflits, il participe au maintien de la dynamique du jardin, de la motivation des jardiniers et de leur investissement dans le jardin.

Éviter les «jardins d'engueulades»

Gilles Melin, Président des jardins familiaux de l'Orme Pomponne

Au jardin, la gestion est animée par des commissions (ruche, production et ventes de plants) ainsi qu'un conseil d'administration. Il n'y a pas d'animateur salarié. La transparence est cruciale pour que la vie du jardin fonctionne. Par exemple, le règlement est affiché ainsi que la liste d'attente des personnes souhaitant bénéficier d'une parcelle.

Daysie Riquel, SIDR et Thierry Hubert, VA.R.E.A.S

Quand un jardinier anime le jardin auquel il est rattaché, il y a de fortes chances que cela génère des conflits supplémentaires (d'intérêts notamment). Il peut donc être opportun que l'animateur ne soit pas jardinier du jardin qu'il anime.

Prendre le temps d'écouter les jardiniers avant même la réalisation du jardin pour tenter de résoudre des conflits/revendications en préalable car la vie du jardin est le reflet de la vie du quartier. C'est une première réponse à l'apparition de conflits dans le jardin. Renouer avec la terre, avec son patrimoine végétal, c'est dénouer les tensions, en apportant du bien-être aux jardiniers. «La terre est intégrative»

Entre partage et division...

Stephanie Capelotar, À Terre Là

Problème dans la gestion du jardin (unique parcelle partagé au début) malgré un fort engouement des gens. Le choix a été fait de diviser en plusieurs lots pour faciliter l'entretien et limiter les conflits.

Attention

Lydia IFANGALINDAVE, AREP

Au total, le jardin de Cayenne comporte 26 parcelles et 26 familles, cela permet de limiter les conflits d'intérêts et de faciliter la gestion du jardin.

Emmanuelle Bernat-Payet, CAUE

La division en parcelles attirées peut être un moyen de faciliter la gestion d'un jardin. Néanmoins les jardins collectifs sont des lieux de partage, une division demande donc une animation pour que les jardiniers ne «s'enferment pas» sur leur propre jardin.

La conception du jardin induit le mode de gouvernance. Peut-elle faciliter l'apparition d'un esprit de coeur de village au sein du jardin ?

Daysie Riquel, SIDR

Nécessité d'un vrai poste d'animateur (professionnaliser pour le pérenniser) car le bénévolat a ses limites. Il y a un besoin de reconnaissance de la part des jardiniers ! Mutualiser le poste sur plusieurs jardins. Les jeunes comme vivier pour les postes d'animateur. Monter un modèle économique.

Donner un coup de pouce aux petites associations : financement d'un mi-temps animateur ?

Clément Aquilina, CAUE

L'expérience locale montre qu'il est difficile de faire perdurer l'animation par des bénévoles car c'est un rôle chronophage et complexe. C'est un poste qui demande du temps et des compétences (besoin en formation).

S'appuyer sur des dispositifs existants pour financer le poste d'animateur : ANRU, CAF, Contrat de ville, etc.

Pérenniser le poste d'animateur

Lydia IFANGALINDAVE, AREP

La gestion de l'humain et de l'association (administration) est compliquée sans formation et/ou accompagnement. Sur les Jardins de La Cayenne, l'AREP n'intervient plus mais garde un contact avec l'association de jardiniers pour conseiller sur les demandes de subventions et la gestion des conflits.

Gilles Melin, Président des jardins familiaux de l'Orme Pomponne

Les compétences que doit avoir un animateur : agronomiques, naturalistes, paysagères, d'animation, d'administration, juridiques et sociales. L'animateur doit agir sans être trop autoritaire ou trop au service des jardiniers. L'animation est fondamentale et ne repose pas forcément sur un emploi (exemple des jardins familiaux de l'Orme Pomponne créé dans les années 80-90 et donc relativement ancien par rapport à ceux de La Réunion).

Profil et atouts d'un animateur

Daysie Riquel, SIDR

De préférence, l'animateur doit avoir une formation dans le domaine du social ou du moins présenter de fortes capacités d'écoute, de patience de tolérance et de bienveillance et surtout l'envie de partager.

L'animateur doit être en mesure de conforter les partenariats possibles notamment s'appuyer sur les adultes relais des quartiers

La question des horaires et de la fréquence d'encadrement et d'animation à prendre en compte : en soirée et quotidiennement.

Thierry Hubert, VA.RE.A.S

Polyvalence entre formation théorique et expériences pratiques du terrain. Compétences en jardinage et dans la gestion de groupe.

Mettre en place des ateliers est aussi un prétexte pour apporter de la confiance en soi aux jardiniers.

Atelier C

VERS UN RÉSEAU D'ACTEURS

Participants

Théo Rivière Commune du Tampon
Christine Aubry Fédération Nationale des Jardins Familiaux et Collectifs
Yvette Bolon Commune de Saint-André
Soraya Issop-Mamode Commune de Saint-Paul
Cedric Folio SHLMR
Betty Rieu SEDRE
Bernard Pade
Patrice Chaffre Commune de Saint-Denis
Laurie Ledormeur CINOR
David Parvedy Association ARDIE
Daysie Riquel SIDR
Leïla Dufner Commune de La Possession
Karine Sellaman Commune de Saint-Denis
Zoubair Rassolmian Commune de Saint-Louis
Camille Baque Croix Rouge
Mariela Navaza enseignante
Rahima Hibrain Oméga Formation
Association Ka'Fet familial

Organisateurs :

CAUE : Emmanuelle Bernat-Payet, Clément Aquilina,
Anne Leroy, Thibaut Fung Kwok Chine.

DEAL : Gilles Quéré, Florence Auricchio.

Témoignages

Théo Rivière, Le Tampon

Au Tampon, une expérience relativement ancienne à l'échelle de La Réunion. Les jardins ont servi de référence à d'autres projets sur toute l'île.

2008, 1er jardin à Bras Creux, difficulté de gestion.

5 jardins au Tampon : 2 jardins SIDR, 1 SHLMR, 2 communes.

Création en 2013 de l'UDJFCR, Union Départementale des jardins familiaux et collectifs de la Réunion. Ses ambitions : Développer et partager les outils administratifs pour mettre en place les jardins collectifs. Travailler ensemble. Actuellement en sommeil.

Ce qu'un réseau pourrait apporter : Porter les demandes de financements d'une seule et même voie, relier les jardiniers entre eux, mutualiser les différentes formations existantes.

Christine Aubry, Fédération Nationale des Jardins Collectifs (FNJCF) Membre du Conseil scientifique

23 000 jardiniers fédérés (de comités locaux gérés par la fédération et d'associations adhérentes)

Les différents rôles de la Fédération Nationale des Jardins Familiaux et Collectifs : favoriser les échanges entre jardins, organiser des formations, favoriser la création des jardins par un accompagnement du bureau d'études commun créé par la Fédération, éditer la revue « Jardin familial de France », soutenir la cause des jardins auprès des services de l'État (Plan de relance).

Deux thématiques fortes du conseil scientifique de la FNJFC : la biodiversité et la question des contaminations et pollutions des sols.

En lien avec les bailleurs, l'USH (Union Sociale pour l'Habitat) réalise une enquête sur l'agriculture urbaine au sein du patrimoine des organismes HLM

Intérêt du réseau : échanger de l'information, soutenir et faire masse face aux collectivités et ministères.

Daysie Riquel, SIDR

Présentation du Réseau Jardins Kaloupilé (jardins collectifs du bailleur social).

Difficultés dans la création d'un jardin : convaincre les partenaires, les habitants, il faut prendre le temps de connaître les gens. Le changement d'association gestionnaire peut relancer des jardins mais peut être délicat car un temps est nécessaire pour se faire connaître et avoir confiance.

Points positifs du Réseau Kaloupilé : la formation au jardin naturel et les visites d'autres jardins collectifs notamment pour les jardiniers référents.

Ce qu'un réseau pourrait apporter : Fédérer et mutualiser les moyens et les ressources.

Leïla Dufner, La Possession

Une dizaine de jardins collectifs sur la commune avec plusieurs bailleurs sociaux (SEDRE, SIDR). L'écoute est bonne entre commune et bailleurs.

Les jardiniers ne sont pas tous de la même résidence. Pas toujours évident de gérer les conflits et de faire respecter la charte mais la plupart des jardiniers sont contents.

L'un des gros enjeux pour l'association An Grèn Koulèr, association missionnée par la commune pour faire vivre ces jardins, est de réussir à renouveler l'enthousiasme des jardiniers dans la durée. Des activités sont proposées, par exemple les visites d'autres jardins dans ou hors communes ce qui permet également de créer des contacts et d'identifier les besoins pour de nouveaux jardins.

Pour faciliter la gestion des jardins, ils sont divisés en parcelles individuelles.

Intérêt du réseau : encourager la visite d'autres jardins pour prendre connaissance des différentes pratiques.

Nathalie Côme, groupe Fages

Quelle est le besoin en emploi par unité de surface d'exploitation ?

Théo Rivière, Le Tampon

Au Tampon, 2 contrats de 3 x 3ans ont été créés

Postes d'adultes-relais qui sont des médiateurs sociaux en quartiers prioritaires, ils s'appuient sur le jardin pour rayonner dans le quartier.

Créer des emplois

Daisy Riquel, SIDR

La fédération pourra être créatrice d'emplois.

Emanuelle Bernat-Payet, CAUE974

La fédération doit pouvoir mener des études et pousser à réfléchir collectivement.

Gilles Quéré, DEAL

Le réseau peut soutenir les animateurs de jardins et diffuser les informations (interdiction des pesticides,...)

Daisy Riquel, SIDR

Employer un animateur permet de faire du lien et assurer la pérennité du projet.

Conseiller sur le fonctionnement

Emanuelle Bernat-Payet, CAUE

Quelles sources de financement pour les postes créés ?

Zoubair Rassolmian, Saint-Louis

Que deviennent les jardins sans financements, sont-ils dépendants des aides publiques ?

Christine Aubry, Fédération nationale

Coûts d'investissement et de fonctionnement sont deux choses différentes. Le premier est nécessaire et élevé, le second plus réduit et dépend de l'organisation.

Daisy Riquel, SIDR

La cotisation est un bon moyen de financer le fonctionnement, lorsque le jardin est déjà équipé. Cela responsabilise d'autant plus les jardiniers, et incite à travailler ensemble.

Théo Rivière, Le Tampon

Un réseau bien fédéré et structuré permet de mieux faire comprendre l'intérêt des jardins collectifs auprès des bailleurs, collectivités et porteurs privés.

Christine Aubry, Fédération nationale

Communiquer sur les bienfaits du jardin.

Actions d'un réseau fédéré

Communiquer sur les productions

Nathalie Côme, groupe Fages

Quelle est la quantité de légumes et fruits produits par unité de surface?

Christine Aubry, FNJCF

En métropole, un jardin produit 10kg/m2/an soit 100T/ha/an, c'est un niveau très élevé car on y apporte beaucoup de soin, de temps, de compétences.

Théo Rivière, Le Tampon

Au Tampon, 2h de présence/jour = 1200 euros de plus-value financière annuelle soit le double pour les personnes qui y passent la matinée (sachant que le RSA est à environ 500 euros).

Les légumes produits permettent un changements des habitudes alimentaires des jardiniers.

Christine Aubry, FNJCF

Pour certains c'est le seul accès à des produits de qualités. Il faut communiquer sur les bienfaits du jardin sur la santé.

Théo Rivière, Le Tampon

7 euros/mois pour la location de parcelle, il ne faut pas donner gratuitement pour responsabiliser les jardiniers.

Rahima Hibrain, OMEGA Formation

La réussite d'un jardin tient à l'étude préalable des besoins des habitants dès l'amont (le nombre de personnes motivées, les cultures souhaitées) ce qui assure une motivation durable.

Aller vers les habitants

Rahima Hibrain, OMEGA Formation

Porter une réflexion commune sur les besoins des jardins en ressources et faciliter l'accès à celle-ci.

Daisy Riquel, SIDR

Mettre en relation l'offre et la demande.

Mutualiser les ressources

Daisy Riquel, SIDR

Le réseau est un moyen d'échanger sur les bonnes pratiques, et se procurer des ressources.

Théo Rivière, Le Tampon

S'associer avec les propriétaires d'arbres qui font élaguer et broyer, pour récupérer cette ressource.

Soraya Issop-Mamode, Saint-Paul

La commune fournit gracieusement du broyage aux établissements scolaires qui ont un projet de jardin. Cela permet de réduire et valoriser cette ressource. Les espèces envahissantes sont valorisées et traitées autrement : projet d'expérimentation pour le paillage de zones littorales et de projet de micro-forêt urbaine avec le broyat d'ajonc du Maïdo dans le cadre de la convention d'application de la charte passée avec le Parc National.

Donner de la visibilité à La Réunion

Christine Aubry, FNJCF

Il faut mieux faire connaître et reconnaître les savoirs locaux.

Théo Rivière, Le Tampon

Il faudrait aborder les territoires d'Outre-Mer dans le magazine de la FNJCF.